RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

360 ENERGIE SOLAIRE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social à LUZY (Nièvre) 22, rue de la Fontaine

RCS NEVERS – SIRET 943 032 359 00011

Assemblée Générale Extraordinaire

PROCE-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 15 juillet 2026 à 8 heures,

Monsieur Pieter HUITINK, associé unique de la société 360 ENERGIE SOLAIRE, société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros divisé en 1.000 actions d'un Euro, ayant son siège social à LUZY (Nièvre) 22, rue de la Fontaine,

A pris les décisions suivantes ayant pour objet :

- la cession d'actions ;
- l'élection d'un nouveau directeur général ;
- le déménagement du siège social.

PREMIERE DECISION – CESSION D'ACTIONS ET DES DROITS DE VOTE ASSOCIES

Courant juillet 2026, l'associé unique cédera 50% de ses parts sociales et 50% des droits de vote associés aux parts sociales à : 360 TOONEN, Bernhardstraat 12, 5258 LK BERLICUM (Pays-Bas).

DEUXIEME DECISION – NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Dès l'entrée au capital du nouvel associé, l'associé unique nomme 360 TOONEN comme Directeur Général. 360 TOONEN est représentée par François TOONEN.

TROISIEME DECISION – DEMENAGEMENT DE L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

L'associé unique approuve le déménagement du siège social à l'adresse suivante : 4 Avenue du Docteur Bramard, 58170 LUZY.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Pieter HUITINK

